





Rénovation des stations de montagne 2018-2025 | Atout France

Programme France Tourisme Ingénierie « rénovation des stations de montagne »



L'essentiel:

- >>> Le programme en quelques points
- >>> Bilan synthétique du programme
- » Notre boîte à outils

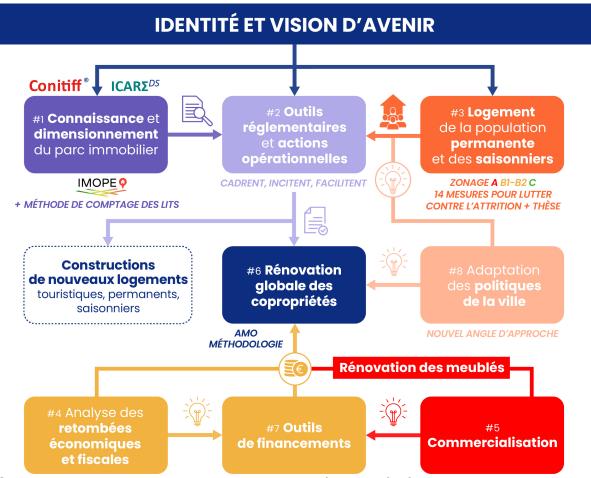
Des études spécifiques réalisées :

- Le conventionnement Loi Montagne
- Le bail rénovation-gestion
- Organisation et l'exploitation par un acteur public d'un service public de conciergerie

Piloté par Atout France, le programme France Tourisme Ingénierie « Rénovation des stations » visait à accélérer la rénovation globale de l'immobilier de loisir (et plus spécifiquement les copropriétés traditionnelles et les résidences de tourisme) de 50 stations de montagne sur les 5 prochaines années autour d'actions opérationnelles à court terme.

Le programme a consisté à identifier, concevoir et mettre en œuvre des dispositifs adaptés pour accélérer les processus de rénovation globale de ces copropriétés (copropriétés traditionnelles et résidences de tourisme) pour, d'une part, pérenniser l'attractivité commerciale et la performance touristique de ces lits et, d'autre part, contribuer activement à la transition des stations vers un modèle plus durable. Il s'agissait aussi et surtout d'engager une approche transversale de la rénovation des stations pour répondre à l'ensemble des préoccupations des acteurs.

25 premières stations de montagne ont été accompagnée entre 2022 à 2024 suite à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) organisé fin 2021.



Cet accompagnement s'est traduit par de l'ingénierie dédiée ainsi que par la recherche et la production collective de solutions avec l'ensemble des lauréats, pour apporter des réponses opérationnelles à **8** sujets transversaux.

8 sujets transversaux pour comprendre et œuvrer à la rénovation de l'immobilier de loisir en destination touristique.

Pour ce faire, il s'agit d'avoir recours à divers leviers...

- Structuration d'une gouvernance de projet
- Accompagnement technique en rénovation immobilière
- Expertise juridique
- Propositions et création de mesures incitatives
- Identification / émergence de mesures coercitives
- Organisation / structuration de nouveaux modèles économiques
- Développement et/ou consolidation d'outils de connaissance et/ou de pilotage du sujet
- Création de groupes de travail dédiés à chaque sujet transversal

... et de faire coïncider une double vision des enjeux :

- La vision de la destination (proposer une offre de qualité homogène répondant aux attentes de la clientèle, améliorer le confort et la qualité d'usage pour une montagne hiver comme été, améliorer l'image de la station, engager une transition énergétique indispensable, etc.).
- La vision des propriétaires (mieux louer pour rentabiliser l'investissement ou faire face aux charges de plus en plus élevées, gérer leur patrimoine, l'améliorer afin qu'il ne se dégrade pas ou se paupérise, être considérés par et comme les acteurs de la station, etc.).

Chaque année des journées techniques collectives (JTC) ont été organisées par Atout France et la Banque des Territoires, en présence des services de l'Etat, pour présenter les avancées, mettre en évidence certains points de blocage (techniques, juridiques, réglementaires, législatifs), recueillir des avis

et/ou apporter des éclairages issus de retours d'expérience hors AMI.

Colloque Régénération montagnes | Rénover l'immobilier en station : Bilan de 5 ans d'Expérimentation & Perspectives collectives



À l'initiative d'Atout France et de la <u>Banque des Territoires</u>, le colloque Régénération Montagnes s'est tenu ce jeudi 17 avril 2025 à Grenoble. Il a réuni élus, techniciens de collectivités, acteurs touristiques, professionnels du bâtiment, banquiers, juristes, associations et experts de la transition durable, avec pour objectif d'accélérer la rénovation du parc immobilier face aux urgences climatiques, économiques et sociales. Sur la base des ambitions politiques affichées et des nombreuses propositions techniques et financières permettant de passer à l'action rapidement, les 250 participants se sont déclarés prêts à se mobiliser collectivement pour relever le défi d'une rénovation globale du parc immobilier existant d'ici 2034.

Le bénéfice de l'action face au coût de l'inaction

La loi Le Meur du 19 novembre 2024, qui étend l'interdiction locative des passoires thermiques aux meublés de tourisme, aura un impact majeur sur l'économie touristique en montagne. À partir de 2034, tous les meublés, existants et futurs, devront afficher une étiquette DPE comprise entre A et D. Sans mobilisation collective en faveur de la rénovation de ce parc, la perte à terme pourrait atteindre 17 millions de nuitées et près de 3 milliards d'euros de retombées économiques annuelles sur les territoires, sans compter un possible effet domino.

La rénovation globale des bâtiments constitue plus que jamais un chantier essentiel à la réussite de la transition en montagne. Si le transport reste le premier émetteur de gaz à effet de serre, la rénovation du parc immobilier est tout aussi primordiale pour réussir l'adaptation des stations de montagne et maintenir une économie viable. Elle doit permettre un meilleur confort, des économies d'énergies, et une intensification des usages, afin d'éviter la construction de bâtiments neufs venant pallier l'obsolescence de certaines structures à vocation touristique sous-utilisées (lits froids) au détriment des paysages des destinations.

Conscients que l'avenir économique des stations repose sur une attractivité de la montagne moins dépendante du ski, les acteurs politiques et socio-professionnels sont déjà engagés dans la transition et fortement mobilisés autour des enjeux de pratiques touristiques responsables. L'évolution des pratiques

en montagne, alliée à la rénovation de l'immobilier existant sont les deux leviers puissants pour redessiner une montagne vivante, attractive à l'année et génératrice de nouveaux emplois, métiers et usages.

- » Revoir l'introduction générale
- » Revoir les éléments de contexte et les enjeux

Le colloque Régénération Montagnes a ouvert sur le bilan de cinq années d'expérimentation sur la rénovation de l'immobilier en montagne aux côtés de nombreux territoires déjà convaincus et engagés bien avant les évolutions législatives. Il a démontré concrètement que les acteurs de terrain ont commencé à développer des méthodes et des outils d'intervention pour lancer des rénovations conciliant transition et dynamisme de l'activité économique.



Le Balcon de Villard Villard-de-Lans (Alpes du nord)



Le Goléon -La Toussuire (Alpes du nord)

Exemple de deux copropriétés accompagnées en AMO dans le cadre du programme FTI Rénovation des stations



Au global, ce ne sont pas moins de **125** acteurs motivés qui ont été mobilisés dans le cadre de ce programme : élus, techniciens, prestataires externes, pour faire avancer le sujet, pour imaginer et tester des leviers d'action.

» Accéder au support de présentation de la « matinée Bilan »

Revoir les différentes séquences de la matinée

- » Séquence 1 : Contextualiser le sujet et le replacer dans une stratégie territoriale
- » Séquence 2 : Rénover globalement les copropriétés
- » Séquence 3 : Identifier et activer des ressources pour financer la rénovation
- » Séguence 4 : Activer la rénovation à des fins d'un équilibre socio-économique

L'enjeu désormais consiste donc à massifier ces actions. Il s'agit de convaincre à une plus large échelle, de mobiliser les copropriétaires et de transformer les contraintes en leviers : la rénovation va dans le sens de leur intérêt économique, tout en offrant l'opportunité de requalifier et d'intensifier les usages, et d'améliorer le confort et la qualité des logements.

3 tables rondes ont fait émerger des pistes d'action concrètes pour accélérer cette généralisation de la rénovation dans les stations, en tenant compte des spécificités du parc immobilier de montagne, constitué en majorité de copropriétés en résidences secondaires.



Quels enjeux stratégiques prioritaires et comment y répondre?

INTERVENANTS



JEAN-LUC BOCH
Président
ANMSM



JEANINE DUBIÉ
Présidente 2020-2022
ANEM



GUILLAUME DESRUES

Maire

Bourg Saint-Maurice – Les Arcs



OLIVIER DUCH

1^{er} Adjoint

Tignes



MARINA FERRARI Députée de la Savoie Assemblée Nationale

Une direction politique claire, pour incarner l'ambition stratégique du territoire, sécuriser le cadre réglementaire, stimuler les copropriétaires et valoriser les bénéfices de la rénovation sur les bâtiments. Le cadre économique et fiscal peut aussi jouer un rôle structurant dans cette dynamique à impulser. Par ailleurs, la loi d'exception relative aux Jeux olympiques et paralympiques 2030 représente une véritable opportunité pour tester ces modèles à grande échelle sur des sites pilotes, et ainsi servir de jalon avant 2034.

Les principaux messages :

- Réguler pour préserver / Ringardiser pour activer !
- Inciter en montrant la rénovation comme un bénéfice (attractivité des communes, efficacité énergétique, etc.) et non comme une contrainte uniquement réglementaire ou financière
- Inscrire les rénovations dans un cadre réglementaire en matière d'urbanisme, par un cadrage des constructions neuves, des surélévations, et des transformations architecturales.
- Structurer et mobiliser la ressource économique et fiscale des territoires de montagne pour que tout le monde prenne sa part et la flécher pour financer la politique locale de rénovation des logements... touristiques, permanents et saisonniers.
- Activer la loi d'exception des JOP pour faire des sites hôtes des territoires d'expérimentations de process, et permettre aux JOP de donner une autre image de la montagne.
- Booster l'ingénierie d'accompagnement à différentes échelles : au niveau local pour créer du lien entre élus, socioprofessionnels et propriétaires, et au niveau supra-communale voire national pour structurer des méthodes, des process et diffuser des savoir-faire.
- Booster la filière du bâtiment autour de ces sujets de la rénovation.

» Revoir l'intégralité de la 1ère table ronde : Quels enjeux stratégiques prioritaires et comment y répondre ?



Quelles solutions techniques pour optimiser le sur-mesure opérationnel?

INTERVENANTS



ISABELLE DIEU

Présidente

Ordre des Architecte AuRA



LUC FLYE-SAINTE-MARIE
Co-Gérant
ENEOS & Cluster Montagne



ANTOINE BERTENS
Gérant
ABAMO & Cinov SYPAA



BERTRAND CONVERSO

Président

Fédération du BTP Isère



CEDRIC ROSSETTO

Directeur transaction & syndic

Mountain Collection Immobilier

Une ingénierie d'accompagnement adaptée aux besoins, car lancer des travaux s'avère toujours complexe, avec le risque de recours abusifs. Un accompagnement dédié, en partenariat avec les syndics et les décideurs publics, montre pourtant que la mobilisation des copropriétaires est possible. Les professionnels du bâtiment, quant à eux, sont prêts et n'attendent qu'une chose : de nombreux chantiers à démarrer rapidement, avec des process de préfabrication adaptés aux contraintes climatiques et aux sites occupés. Pour réduire délais et coûts, les calendriers de travaux devront être optimisés, et une intervention coordonnée sur plusieurs copropriétés pourrait permettre de gagner en efficacité, de mutualiser les efforts et baisser les coûts d'environ 30% ; des modes opératoires déjà éprouvés en milieu urbain.

Les principaux messages :

- Construire un imaginaire commun autour de récits pour l'avenir des destinations, avec les élus.
- Partager une culture commune, chacun dans son rôle.
- Encourager l'AMO pour soulager les syndics, neutraliser et objectiver le propos, construire des résolutions solides pour éviter toute forme de recours sur les décisions collectives.
- Intégrer le Facteur Humain à toutes les étapes pour convaincre les propriétaires de leur intérêt à agir, pour reclasser leur patrimoine et éviter de se retrouver avec un actif échoué.
- Rassurer sur la performance énergétique après travaux et sur la capacité à financer les travaux.
- Projeter la rénovation en réponse à une vision sur le long terme, inclure les mutations à venir.
- Repenser les modes d'habiter pour augmenter l'intensité d'usage des logements autour du logement touristique, permanent et saisonnier.
- Mobiliser toute la chaine des acteurs du bâtiment pour passer d'une ère de la construction neuve à l'ère de la rénovation du patrimoine existant pour faire face à la demande (à activer), relancer la filière du bâtiment, contribuer à la transition environnementale de nos destinations de montagne.
- S'inspirer des process de l'ANRU, entre gouvernance et modèles de financement.

» Revoir l'intégralité de la 2ème table ronde : Quelles solutions techniques pour optimiser le surmesure opérationnel ?



Quels nouveaux montages financiers mobilisables?

INTERVENANTS



ANNE MARTY

Présidente

Domaines Skiables de France



HUGO VIGNERON
Président Directeur Général
OPERENE



LUC JAECKEL
Responsable des Investissements
Banque des Territoires



LIONEL GRUFFAT
Directeur du Pôle Tourisme
Crédit Agricole des Savoie



JEAN-LUC MÉDINA Avocat CDMF

Des modèles de financement innovants, car les aides publiques ne pourront constituer l'unique levier de soutien. Il est essentiel d'imaginer de nouveaux modèles pour les propriétaires : le prêt collectif en copropriété apparaît comme une avancée majeure pour simplifier les démarches et lisser l'effort financier. D'autres montages peuvent être envisagés pour sécuriser le réinvestissement des propriétaires sur la base d'obligations de résultat : contrats de performance énergétique (CPE), modèles hybrides innovants comme le bail rénovation-gestion ou encore des structures de tiers-investissement inspirées du tertiaire. Autant de perspectives pour financer des projets globaux, intégrant rénovation énergétique et performance d'usage. La mobilisation d'une partie de la valeur générée par l'économie touristique a aussi été évoquée pour abonder des fonds dédiés à l'activation de cette rénovation.

Les principaux messages :

- Responsabiliser et fédérer tous les acteurs autour de cette question du financement.
- Capter la ressource économique pour financer la transition.
- S'inspirer de ce qui existe et le transposer au cas particulier de la rénovation des copropriétés de résidence secondaires dans des stations elles-mêmes en transition.
- Innover en s'appuyant sur la compacité des stations et la mixité des usages.
- Gagner la confiance des propriétaires, pour qu'ils s'engagent dans un projet global et volontariste.
- Structurer différentes solutions en fonction de la perméabilité des propriétaires à tel ou tel dispositif d'accompagnement.
- Les tester pour pouvoir les déployer.

» Revoir l'intégralité de la 3ème table ronde : Quels nouveaux montages financiers mobilisables ?

... Le Contrat de Performance Energétique (CPE) et immobilier de tourisme : <u>Accéder à la vidéo de Maître Ortega de LexCity</u>

Une motion pour accélérer la dynamique et généraliser la rénovation de l'immobilier dans l'ensemble des massifs français

La journée s'est conclue par une motion portée par Jean-Luc BOCH appelant à poursuivre cette mise en mouvement collective. Atout France s'est vu confier la mission de structurer une feuille de route opérationnelle en s'appuyant sur la création d'un nouvel Observatoire de l'immobilier en montagne et sur des collectifs thématiques. Elle fixera les objectifs à atteindre d'ici cinq ans, ainsi que les modalités techniques et financières du futur programme France Tourisme Ingénierie dédié à la rénovation de l'immobilier dans l'ensemble des massifs de montagne.

Pour Jean-Luc BOCH, Président de l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne): « Le coût de l'inaction est sans commune mesure par rapport au bénéfice de l'action, tant pour l'image et l'habitabilité de nos destinations que pour la filière du bâtiment. Plus que jamais, les défis sont devant nous, y répondre exige une mise en mouvement collective. Les partenaires s'étant exprimés lors de ce colloque, s'engagent à assurer le maintien et le développement de la dynamique, et à faire leurs meilleurs efforts pour y parvenir. »

» Regards croisés sur la rénovation de l'immobilier en montagne

mais également touristique de l'immobilier en station. »

>>> Prise de recul

Expérimentation sur la réhabilitation de l'immobilier de loisir et la transition énergétique des stations (montagne et littoral) de 2018 à 2020

Atout France, dans le cadre du dispositif France Tourisme Ingénierie en partenariat avec la Banque des Territoires et les services de l'Etat, a engagé une expérimentation durant 2 ans, de juin 2018 à juin 2020, visant à étudier les différentes pistes d'actions et solutions opérationnelles envisageables, à cadres fiscal et réglementaire constants. Ce travail mené avec 13 stations-test (10 en montagne et 3 sur le littoral) a confirmé qu'il n'existe pas de solution unique mais différents leviers à mobiliser en fonction du contexte de chaque station.

Un bilan de l'expérimentation 2018-2020 a été dressé et est téléchargeable ici (à venir)

Expérimentation nationale sur la réhabilitation de l'immobilier de loisir et la transition énergétique des stations

Septembre 2020

Atout France, dans le cadre du dispositif France Tourisme Ingénierie en partenariat avec la Banque des Territoires et les services de l'Etat, a engagé une expérimentation durant 2 ans, de juin 2018 à juin 2020, visant à étudier les différentes pistes d'actions et solutions opérationnelles envisageables, à cadres fiscal

et réglementaire constants. Ce travail mené avec 13 stations-test (10 en montagne et 3 sur le littoral) a confirmé qu'il n'existe pas de solution unique mais différents leviers à mobiliser en fonction du contexte de chaque station.

Un bilan de l'expérimentation 2018-2020 a été dressé et est téléchargeable ci-dessous.